L'ESCLAVAGE MODERNE S'INSTALLERAIT-IL EN GUADELOUPE ?

AU SPIP GUADELOUPE, LES DROITS DES AGENTS SERAIENT-ILS DEVENUS UNE OPTION ?

Les Abymes le 24/11/2026

L'UFAP-UNSa Justice Guadeloupe exige le départ de la Directrice fonctionnelle du SPIP !

Depuis des mois voire des années, **l'UFAP UNSa Justice** Guadeloupe ne cesse d'alerter l'administration sur les méthodes de management toxique au sein du SPIP de Guadeloupe sous l'ère de la DFSPIP actuelle.
Des alertes répétées, des explications apportées, des rappels réglementaires effectués… Mais rien ne semble changer !

UN NOUVEL ÉPISODE QUI EN DIT LONG !

Trois jours après l'organisation de la première session de la formation obligatoire sécurité routière, dont les convocations fixaient les horaires entre 8h30 et 13h00, ne voilà-t-il pas que l'ensemble des agents du SPIP Guadeloupe reçoit un courriel annonçant de nouvelles modalités applicables localement pour la deuxième session.
Une annonce de note de service validant ce procédé est effectuée dans ce même mail.

Depuis quand une direction peut-elle instaurer des règles locales sans fondement réglementaire ?

Malgré les alertes de **l'UFAP UNSa Justice** et les explications apportées par le service de la DSPOM en matière de gestion, la direction du SPIP GUADELOUPE persiste dans la mise en œuvre de modalités dont la base légale est contestable et contestée par notre organisation syndicale.
La où la direction tentera une nouvelle fois de parler d'acharnement à son encontre, **l'UFAP UNSa Justice** répond qu'il s'agit là encore de faire valoir les droits des agents, qui pourraient être bafoués par ces interprétations à la carte.

Devons-nous vous rappeler qu'un agent ne peut pas être placé simultanément sur deux positions administratives incompatibles ?

La réglementation administrative ne se modifie pas au gré des interprétations ou des décisions locales d'une direction !

Les règles statutaires s'imposent à tous, y compris à ceux qui sont chargés de les faire respecter.

L'UFAP UNSa Justice refuse que les agents soient confrontés à des situations administratives incohérentes, au mépris des principes fondamentaux de la fonction publique.

LA DSPOM CAUTIONNERAIT-ELLE CES PRATIQUES ?

L'administration serait-elle devenue spectatrice de cette situation ?

Combien d'alertes faudra-t-il encore pour que la DSPOM prenne enfin ses responsabilités ?

L'UFAP UNSa Justice a déjà dénoncé :

- Des pratiques managériales contestées et leurs conséquences sur les agents ;
- Le mépris affiché à l'égard des personnels ;
- L'absence de véritable dialogue social ;
- Le non-respect des règles et des dispositions réglementaires ;
- Le manque de transparence concernant l'utilisation du véhicule de service.

ET QUE FAIT LA DSPOM ?

Pendant que les agents attendent des réponses concrètes, les problématiques de ressources humaines restent entières.

Plutôt que de multiplier les formations notamment sur le « magico-religieux », il serait peut-être temps de consacrer davantage d'énergie à la formation en management, en ressources humaines et au respect des droits des personnels !

ÇA SUFFIT ! STOP À CETTE MACHINE À BROYER LES AGENTS ET LEURS DROITS !

L'UFAP UNSa Justice Guadeloupe refuse que les personnels soient soumis à des décisions arbitraires et à des pratiques qui fragilisent leurs conditions de travail.

FACE AU MÉPRIS, AU SILENCE ET À L'ABSENCE DE RÉPONSES, NOUS NE NOUS TAIRONS PAS !

NOS EXIGENCES SONT CLAIRES :

- **Le départ de la Directrice fonctionnelle du SPIP Guadeloupe** ;
- Le respect strict de la réglementation ;
- La fin des décisions locales dépourvues de fondement réglementaire ;
- Le respect des agents et de leurs droits ;
- Un véritable dialogue social ;
- Des réponses et des actes concrets de la DSPOM.

L'UFAP UNSa Justice DIT STOP !

LES AGENTS DU SPIP NE SONT PAS DES EXÉCUTANTS SANS DROITS !

LE RESPECT N'EST PAS UNE OPTION. C'EST UNE OBLIGATION !

Les représentants du personnel

UNSa Justice SPIP Guadeloupe